



Carême 2019 : partage et prière pour le travail international des Postes



© Armée du Salut Développement international / Libre de droits

Votre solidarité permet de bénir le travail des Postes des Territoires plus pauvres que le nôtre.

Aujourd'hui débute le carême 2019. Depuis des années, à l'Armée du Salut aussi, cette période constitue une période de renoncement qui vaut la peine. Pour cela, certains jeûnent, d'autres renoncent aux sucreries ou à d'autres choses. Le renoncement est lié à une collecte de dons financiers, que nous récoltons en règle générale le dimanche des Rameaux. Auparavant, cette période de renoncement et de collecte s'appelait « Semaine de renoncement », avec l'idée de renoncer à quelque chose et de donner le montant correspondant à la collecte du fonds de solidarité international de l'Armée du Salut.

La période de « partage et prière » poursuit le même objectif : une période d'introspection spirituelle alliant un sacrifice dans un but solidaire. Au cours des dernières années, la récolte a perdu en importance. L'une des raisons pourrait être que nombre de personnes ne savent plus comment l'argent est utilisé. Nous tenons à rappeler le sens de « partage et prière » et de la solidarité qui en découle. Nous appelons les salutistes et les amis de l'Armée du Salut à participer à la campagne et à soutenir généreusement l'action de solidarité.

Tous les Territoires récoltent de l'argent pour le fonds de solidarité. Même les pays les plus pauvres s'associent à cette action internationale. Ce fonds soutient le travail des Postes de manière ciblée. Contrairement à la collecte du dimanche des Missions qui est affectée à des projets de développement, le fonds de solidarité soutient le travail spirituel ainsi que les infrastructures des Postes et des Divisions (bâtiments, équipements, matériel, etc...). Pour cette partie importante du travail de l'Armée du Salut, il n'est pas possible d'utiliser des fonds provenant d'appels aux dons généraux pour des projets d'intérêt général et de développement. Il est ici question de solidarité entre les Territoires les plus riches et les Territoires les plus pauvres dans le cadre du travail socio-pastoral de l'Armée du Salut sur le plan international.

Nous vous remercions de tout cœur pour votre contribution à cette action de solidarité internationale. Nous savons que le don est béni et que la solidarité au sein de l'Armée du Salut constitue un geste pertinent et digne de soutien.

Auteur

Commissaire Massimo Paone et lieutenant-colonelle Marianne Meyner

Publié le

6.3.2019